



Honoraire avocat plus d un an apres

Par Valerie

Bonsoir

J ai eu un rdv avec avocat pour demande au juge dans le cadre d une séparation.

Je n ai pas donné suite a ce premier rdv de janvier 2019.

Il m envoi ce jour la facture. J ai trouvé qu une facture doit être émise dans les 15 jours ou dans le mois de la prestation.

Pas donné suite parce que constaté que

Ce qu elle disait été faux.. Que la garde en période vacance se fait obligatoirement du dimanche au dimanche..

Est elle en droit de me facturer ? Et suis je dans l obligation de payer cette facture ?